



N° de résolution
ou annotation



Municipalité de La Bostonnais

Procès-verbal de l'assemblée publique du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais tenue le **14 septembre 2021**, au parc Ducharme à 18h30. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse suppléante, Madame Renée Ouellette, en présence de la conseillère Madame Isabelle Verreault et des conseillers Messieurs François Baugée et Guy Laplante. Par absences motivées étaient absents la mairesse Madame Rachel Fluet et les conseillers Messieurs François Descarreaux et Robert Veillette. Madame Isabelle Verreault agit en tant que secrétaire d'Assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Nomination d'une secrétaire d'Assemblée;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Correspondance
5. Affaires découlant
 - 5.1 Téléphonie cellulaire
 - 5.2 Roulotte de chantier – bilan
 - 5.3 Coupe de bois secteur Pettigrew
6. Affaires nouvelles
 - 6.1 Contrat de déneigement hiver 2021
 - 6.2 Annulation de la résolution 2021-11-14 / Mandat de procéder à un recours juridique Construction illégale – Immeuble matricule 7070-74-8296 (résolution)
 - 6.3 Embauche d'une direction générale temporaire (résolution)
 - 6.4 Embauche d'une direction générale (résolution)
 - 6.5 Relocalisation temporaire des bureaux de la municipalité (résolution)
7. Trésorerie
8. Permis de construction
 - 8.1 Août 2021
9. Varia
10. Période de questions

11. Tour de table des conseillers et de la mairesse





12. Clôture de l'assemblée

13. Levée de l'assemblée

N° de résolution
ou annotation

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h33

Proposé par : monsieur Guy Laplante

Secondé par : monsieur François Baugée

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Madame Isabelle Verreault agit en tant que secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Renée Ouellette procède à la lecture de l'ordre du jour.

Proposé par : monsieur Guy Laplante

Secondé par : madame Isabelle Verreault

4. Correspondance

5. Affaires découlant

5.1 Téléphonie cellulaire

Madame Renée Ouellette informe le public qu'au mois d'août, le projet de la téléphonie cellulaire était toujours à l'étape de l'ingénierie. Les tours seront construites au printemps 21-22, de l'autre côté du lac Brochet

5.2 Roulotte de chantier – bilan

Madame Renée Ouellette mentionne que la roulotte arrivera le 13 septembre et que le 15 septembre, la majorité des branchements et des raccordements seront faits.

5.3 Coupe de bois secteur Pettigrew

Les compagnies forestières devraient être présentes à la rencontre et ils se sont désistés en après-midi. Madame Ouellette assure qu'une





N° de résolution
ou annotation

rencontre sera effectuée pour que la municipalité puisse donner son opinion concernant ce sujet chaud. La municipalité ainsi que les citoyens ne sont pas en accord avec ce projet, car le rang vient d'être refait et il n'est pas conçu pour recevoir autant de « van » de bois. De plus, une question de sécurité est évoquée. Un comité de gens compétents dans le domaine devrait être formé pour rencontrer les promoteurs du projet.

6. Affaires nouvelles

6.1 Contrat de déneigement hiver 2021 (résolution)

Considérant que le déneigement doit être fait rapidement aux abords de la municipalité et des ponts;

Considérant que nous avons un employé de la municipalité habile, à proximité des lieux et qui possède les compétences pour assumer cette tâche;

En conséquence, il est

Proposé par : monsieur Guy Laplante

Appuyé par : monsieur François Baugée

Et résolu unanimement par les membres du conseil;

Que le conseil municipal octroie le contrat de déneigement de la municipalité (bâtiment, entrée et pont) à monsieur Gaetan Grenon

Que le conseil municipal autorise madame Renée Ouellette, mairesse suppléante à signer le contrat de déneigement avec l'employé concerné.

6.2

Annulation de la résolution 2020-11-14 / Mandat de procéder à un recours juridique Construction illégale – Immeuble matricule 7007-74-8293

Considérant que la dissidence des conseillers François Baugée et Guy Laplante n'a pas été inscrite sur le procès-verbal de novembre 2020;





N° de résolution
ou annotation

Considérant qu'il y a eu un manque de transparence et d'informations de la part des autorités;

Considérant que peu d'information ont été transmises lors des étapes importantes, lors des procédures, tel que mentionné dans la résolution 2020-11-14, adoptée le 10 novembre 2020 au paragraphe 6.12 du procès-verbal;

Considérant qu'il y a eu un manque d'unanimité au sein du conseil lors de la prise de décision;

Considérant le départ de certains membres du conseil municipal, de la directrice générale ainsi que du maire en novembre 2020;

Considérant les frais élevés que le dossier a engendré :

En conséquence, il est :

Proposé par : monsieur Guy Laplante

Appuyé par : monsieur François Baugée

Et résolu unanimement par les membres du conseil ;

Que le conseil municipal annule la résolution 2020-11-14 / mandat de procéder à un recours juridique Construction illégale – Immeuble matricule 7070-74-8296.

6.3

Embauche d'une direction générale temporaire

Considérant que la municipalité est à la recherche d'une nouvelle direction générale depuis le mois de janvier 2021;

Considérant que nous avons besoin d'une ressource pour aider la municipalité à se remettre sur des bonnes bases;





N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

Considérant que nous avons eu la candidature d'un directeur général par intérim, qui possède toutes les compétences requises pour assumer le poste;

Considérant que celui-ci s'engage à former, par le fait même la future directrice générale;

En conséquence, il est :

Proposé par : Monsieur Guy Laplante

Appuyé par : Madame Isabelle Verreault

Et résolu unanimement par les membres du conseil;

Que le conseil municipal accepte d'engager monsieur Luc Bourassa, directeur général par intérim pour une durée de 3 mois.

Que le conseil municipal autorise la mairesse suppléante Renée Ouellette et/ou monsieur Daniel Bouvier, inspecteur municipal, a signé le contrat pour engager monsieur Luc Bourassa.

6.4

Embauche d'une direction générale (résolution)

Considérant que la municipalité est à la recherche d'une nouvelle direction générale depuis le mois de janvier 2021;

Considérant que nous avons reçu la candidature pour le poste de directrice générale et que le directeur général engagé par intérim lui fournira la formation requise pour assumer les diverses tâches reliées à l'emploi;

En conséquence, il est :

Proposé par : Monsieur Guy Laplante

Appuyé par : Monsieur François Baugée

Et résolu unanimement par les membres du conseil;





N° de résolution
ou annotation

Que le conseil municipal engage madame Caroline Roy, l'entrée en poste sera effective le 4 octobre 2021.

Que madame Roy reçoive un salaire de base annuel au montant de 45 000\$/an et qu'une révision sera faite après sa période de probation de 3 mois.

Que le conseil municipal autorise la mairesse suppléante Renée Ouellette et/ou monsieur Daniel Bouvier, inspecteur municipal a signé le contrat pour engager madame Caroline Roy.

6.5 Relocalisation temporaire des bureaux de la municipalité

Considérant que l'hôtel de ville de la municipalité de La Bostonnais a été détruit par un incendie majeur le 12 août 2021 et que l'immeuble est déclaré perte totale;

Considérant que la municipalité doit poursuivre ses activités, par le fait même, doit trouver un endroit où installer ses bureaux;

Considérant que deux options s'offraient à la municipalité, soit : la location d'une roulotte VIP de chantier et/ou la location du sous-sol de la chapelle du Vieux Corbeau;

Considérant qu'après une visite des installations offertes par la chapelle du Vieux Corbeau, qui a eu lieu le 24 août 2021, les conseillers municipaux ont conclu que le sous-sol n'était pas adéquat pour poursuivre les activités de la municipalité, étant donné que des coûts supplémentaires devraient être engendrés pour rendre l'endroit fonctionnel;

En conséquence, il est :

Proposé par : Monsieur Guy Laplante

Appuyé par : Monsieur François Baugée

Et résolu unanimement par les membres du conseil;





N° de résolution
ou annotation

Qu'une roulotte VIP sera louée pour relocaliser les bureaux de la municipalité. La location est au coût de 1150\$ par mois. Les coûts seront couverts par les assurances de la municipalité.

Que le conseil s'engage à défrayer les frais d'installation requis, tel que : le raccordement de la plomberie, de l'Électricité, le système d'alarme, la téléphonie, ainsi que le système Bionest.

Que le conseil municipal autorise la mairesse suppléante Renée Ouellette et/ou monsieur Daniel Bouvier, inspecteur municipal a signé le contrat de location avec l'entreprise Nova Transport.

7. Trésorerie

8. Permis de construction

8.1 Août 2021

Seulement un permis pour une fosse septique a été émis. L'inspecteur municipal ne peut, pour l'instant, émettre des permis qui nécessite l'utilisation d'internet et du système PG.

9. Varia

9.1 Correspondance reçue

Ce point est ajouté, car il y a eu omission lors du projet d'ordre du jour. Madame Isabelle Verreault fait la lecture de 4 lettres reçues de la part d'un citoyen, M. Éric Trottier. Ces lettres concernent :

- Que certains citoyens ayant une propriété ne recevaient pas de compte de taxes ;
- Les modules de jeux qui se sont retrouvés chez un employé de la municipalité;
- Des roulettes installées de façon permanentes;
- Employé de la municipalité effectuant des travaux sur des terrains privés durant ses heures de travail, avec de la machinerie de la municipalité.

10. Période de questions

Les citoyens présents posent leurs questions au conseil.





N° de résolution
ou annotation

11. Tour de table des conseillers et de la mairesse

-Plusieurs inquiétudes sont soulevées concernant le transport du bois sur le rang Sud-Est. Monsieur Philippe huart vient donner quelques explications à ce sujet.

-M. Ken Ménard revient sur le choix de la municipalité de ne pas avoir choisi la chapelle du Vieux Corbeau.

Les conseillers remercient les citoyens de s'être déplacés.

12. Clôture de l'assemblée

Proposé par : Monsieur Guy Laplante

Secondé par : monsieur François Baugée

13. Levée de l'assemblée.

Renée Ouellette
Mairesse suppléante

Isabelle Verreault
Secrétaire d'assemblée

Isabelle
Bouchard
dg

